



25.07.2005 – 09:50 Uhr

Jour de feu national: conseils pour la prévention des accidents et des incendies

Berne (ots) -

Feux d'artifice: attention, danger !

Le 1er août prochain, comme tous les ans, le ciel s'illuminera d'une pluie d'étincelles au-dessus de la Suisse. Source de joie et de liesse populaire pour la majorité de la population, cette fête peut également provoquer des drames. On recense chaque année plusieurs centaines d'incendies et d'accidents causés par les feux d'artifice. Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI et le Bureau suisse de prévention des accidents bpa vous donnent ici quelques conseils pour participer en toute sécurité à ce "Jour de feu national".

Les feux d'artifice sont très prisés du grand public et l'offre est désormais gigantesque dans ce domaine. Près de 1 500 tonnes de pièces d'artifice sont tirés chaque année en Suisse, dont une très grande partie le 1er août. On oublie malheureusement trop souvent que ces produits hautement explosifs ne sont pas seulement synonymes de fête et de plaisir, mais comportent des risques d'accident mortel. Mal utilisées, les fusées et autres articles pyrotechniques provoquent chaque année des centaines d'accidents ou d'incendie. Ces dix dernières années, les feux d'artifice ont été à l'origine de 36 millions CHF de dommages par le feu. "Tirer un feu d'artifice nécessite de respecter certaines mesures de sécurité, pour ne mettre personne en danger", souligne Kurt Steck, spécialiste de la protection incendie du Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI.

A ne pas mettre entre toutes les mains

Les jeunes enfants ne sont pas à même d'évaluer les risques d'incendie et d'acci-dent. Ils ne doivent pas se tenir à proximité des sites de tir des feux d'artifice et doivent être étroitement surveillés lors des tirs. "Les enfants plus grands et les adolescents doivent apprendre, avec les adultes, à correctement manipuler les pièces d'artifice", recommande Kurt Steck. "Interdire ne sert à rien, explique-t-il, ceci incite au contraire les enfants à jouer en cachette avec de dangereux pétards."

Attention aux "ratés"!

Les fusées qui n'éclatent pas après leur mise à feu, mais s'éteignent, représentent un danger considérable. Si vous tentez de les allumer une seconde fois, vous risquez en effet de provoquer une explosion. Le spécialiste du CIPI conseille d'attendre cinq minutes avant de s'approcher de la pièce d'artifice défectueuse, de l'arroser ensuite d'eau par mesure de précaution, et de le placer dans un récipient rempli d'eau.

Conseils pour un Jour de feu national parfaitement réussi

Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI et le Bureau suisse de prévention des accidents bpa formulent les recommandations suivantes pour profiter pleinement de la fête le 1er août prochain:

1. Lors de l'achat, faites-vous précisément expliquer la manière d'utiliser les pièces d'artifice et lisez attentivement les instructions d'emploi avant toute utilisation.
2. Tenez les enfants éloignés des sites de tir et surveillez

étroitement les jeunes enfants lors des tirs.

3. Veillez à ce que les feux soient tirés à une distance suffisante des bâtiments et des forêts alentours. A la maison, fermer portes et fenêtres.

4. Tirer les fusées à partir de bouteilles ou de tubes solidement ancrés dans le sol.

5. Il est formellement interdit de fumer à proximité des feux d'artifice.

6. Ne tentez pas de rallumer les feux d'artifice qui ne sont pas partis - Risque d'explosion !

En cas d'incendie, agissez calmement et posément: alarmer les sapeurs-pompiers au 118, sauver hommes et animaux, éteindre, et surtout ne pas prendre de risque.

Conseils de la CIPI

La nouvelle brochure de la CIPI "Protection contre les incendies" informe non seulement sur les risques d'incendie domestiques mais également sur les risques induits par les feux d'artifice. Cette brochure peut être obtenue gratuitement auprès du Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI, case postale 8576, 3001 Berne, ou à l'adresse Internet de la CIPI www.bfb-cipi.ch.

"Attention au feu!", c'est là le mot d'ordre du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi. Cette organisation, qui exerce son activité dans toute la Suisse, a son siège à Berne et est financée par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association Suisse d'Assurance (ASA). A l'aide de campagnes et d'un travail d'information, le Cipi veut sensibiliser les spécialistes et le grand public aux dangers du feu, afin de prévenir les incendies. www.bfb-cipi.ch

Contact:

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi

Tél. +41/41/723'20'77 ou media@bfb-cipi.ch.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100493706> abgerufen werden.